Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du directeur général

Québec, le 17 novembre 2009

Monsieur François Latreille
Directeur général adjoint aux affaires administratives
Centre hospitalier universitaire de Québec
Hôtel-Dieu de Québec
11, Côte du Palais
Québec (Québec) G1R 2J6

Objet : Dépistage prénatal de la trisomie 21 – Mandat du CHUQ

Monsieur,

La présente concerne le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 dont le Centre hospitalier universitaire de Québec est conjointement responsable avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.

Je vous confirme que le ministère de la Santé et des Services sociaux versera à votre établissement le montant correspondant aux coûts de développement d'une activité de formation destinée aux professionnels de la santé dans le cadre de ce programme. Conformément à une offre de service déposée par la Télé-université de l'Université du Québec à Montréal, ce montant ne devrait pas excéder 211 600 $; non récurrents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général,

Art.53-54

Michel A. Bureau, M.D., FRCPC

c. c. M. Michel Fontaine, PDG, Agence de la Capitale-Nationale

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937
Courriel : michel.bureau@msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du directeur général

Québec, le 25 mars 2010

Madame Gertrude Bourdon
Directrice générale
Centre hospitalier universitaire de Québec
11, côte du Palais
Québec (Québec) G1R 2J6

Objet : Budget pour le démarrage du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21

Madame,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, pour lequel votre établissement a été désigné comme coresponsable avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, sera déployé progressivement au cours des prochains mois.

Afin de soutenir ce déploiement, je vous confirme le versement d'un montant non récurrent de 244 200 $, qui s'ajoute aux montants déjà reçus pour procéder à l'acquisition des équipements de laboratoire et pour le démarrage des activités. Comme par le passé, l'utilisation de ces fonds doit recevoir l'approbation du comité de coordination du Programme. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer le fonctionnement du Programme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général,

Art.53-54

Michel A. Bureau, M.D., FRCPC

c. c. M. Michel Fontaine, PDG, Agence de la Capitale-Nationale
Dr Jean-Claude Forest

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937
Courriel : michel.bureau@msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du directeur général

Québec, le 25 mars 2010

Monsieur Fabrice Brunet
Directeur général
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5

Objet : Budget pour le démarrage du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 et pour le soutien aux professionnels

Monsieur,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, pour lequel votre établissement a été désigné comme coresponsable avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, sera déployé progressivement au cours des prochains mois.

Afin de soutenir ce déploiement, je vous confirme le versement d'un montant non récurrent de 444 200 $, qui s'ajoute aux montants déjà reçus pour procéder à l'acquisition des équipements de laboratoire et pour le démarrage des activités. Ce montant inclut le salaire d'un professionnel qui sera responsable d'assurer le soutien aux professionnels du réseau pour l'ensemble du Québec en ce qui concerne le Programme, et ce, pour les deux prochaines années.

Comme par le passé, les modalités d'utilisation de ces fonds de démarrage doivent recevoir l'approbation du comité de coordination du Programme. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour maintenir ces activités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général,

Art.53-54

Michel A. Bureau, M.D., FRCPC

c. c. M. David Levine, PDG, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
M. Edgard Delvin, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
M. Antonion Bucci, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937
Courriel : michel.bureau@msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du directeur général

Québec, le 14 juin 2010

Monsieur François Latreille
Directeur général adjoint aux affaires administratives
Centre hospitalier universitaire de Québec
Hôtel-Dieu de Québec
11, Côte du Palais
Québec (Québec) G1R 2J6

Objet : Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 – Formation en ligne

Monsieur,

La présente fait suite à la signature d'un contrat tripartite entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Centre hospitalier universitaire de Québec et la Télé-université de l'Université du Québec à Montréal (TÉLUQ) concernant l'élaboration d'une formation en ligne destinée aux professionnels de la santé dans le cadre du *Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21.*

Conformément aux termes du contrat, nous confirmons le versement à votre établissement d'un montant de 211 600 $ correspondant aux coûts de développement de la formation en ligne facturés par la TÉLUQ (facture ci-jointe).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général,

Art.53-54

Michel A. Bureau, M.D., FRCPC

p. j.

c. c. M. Michel Fontaine, PDG, Agence de la Capitale-Nationale

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937
Courriel : michel.bureau@msss.gouv.qc.ca

TÉLUQ
L'université à distance de l'UQÀM

Type d'écriture	No d'écriture
GLRG	

DEMANDE DE FACTURATION
☒ EXTERNE ☐ INTERNE

No de période	No de lot	Date	Montant de la facture	No de client
		10 03 31	211 600,00 $	

Nom du client (Interne ou externe)	Monsieur François Latreille, Directeur général adjoint Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)
Adresse	11, Côte du Palais, Québec, Qc
Code postal	G1R 2J6

DESCRIPTION

Facturation total du projet
Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21

FACTURATION INTER-SERVICE – SERVICE PAYEUR

Projet/Cours	Source	Fonds	Compte	Unité administrative	Montant Total	D/C	Montant Net
		1				D	
		1				D	
		1				D	

Nom de l'unité administrative	Responsable du budget	Date

COMPTABILISATION DES REVENUS – SERVICE À CRÉDITER

Projet/Cours	Source	Fonds	Compte	Unité administrative	Montant total	D/C	Montant net
31131A		3		311200		C	
		1				C	
		1				C	

Requérante / Date	Responsable du budget / Date	Autorisation / Date	Validé par la DRF / Date
art.53-54	art.53-54 31/03/10		

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Direction de la biovigilance

NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Stephen Mathieu
Directeur des opérations budgétaires réseau

EXPÉDITEUR : Yves Jalbert

DATE : Le 23 juin 2010

OBJET : Dépistage prénatal de la trisomie 21 – formation en ligne

---

Veuillez procéder au versement d'un montant non récurrent de 211 600 $ au Centre hospitalier universitaire de Québec. Ce montant provient des comptes à payer estimés 2009-2010 (poste budgétaire 02-02-01-01-DW).

Vous trouverez ci-joint une copie de la lettre transmise à l'établissement.

Merci de votre collaboration.

Le directeur de la biovigilance,

Art.53-54

Yves Jalbert, M.D., M.Sc.

YJ/DO/cb

p. j.

c. c. M. Christian Brousseau, DGSSMU

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-6710
Télécopieur : 418 266-8974
Courriel : yves.jalbert@msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Direction de la biovigilance

NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Stephen Mathieu
Directeur des opérations budgétaires réseau

EXPÉDITEUR : Yves Jalbert

DATE : Le 16 novembre 2010

OBJET : Dépistage prénatal de la trisomie 21 – Formation en ligne et formulaires

---

Veuillez procéder au versement d'un montant non récurrent de 2 328 $ au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ). Ce montant provient du poste budgétaire 02-02-01-01-DW.

Veuillez également procéder au versement d'un montant récurrent de 6 750 $ au même établissement pour l'exercice 2009-2010. Ce montant provient du poste budgétaire 02-02-01-01-GE et sera annualisé à 16 200 $ pour 2011-2012.

Vous trouverez ci-joint une copie de la lettre transmise à l'établissement.

Merci de votre collaboration.

Le directeur de la biovigilance,

Art.53-54

Yves Jalbert, M.D., M.Sc.

YJ/DO/cb

p. j.

c. c. M. Christian Brousseau, DGSSMU

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-6710
Télécopieur : 418 266-8974
Courriel : yves.jalbert@msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec
Cabinet du sous-ministre

Québec, le 25 novembre 2010

Madame Gertrude Bourdon
Directrice générale
Centre hospitalier universitaire de Québec
Hôtel-Dieu de Québec
11, Côte du Palais
Québec (Québec) G1R 2J6

Madame Gertrude

La présente concerne le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 dont le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) est conjointement responsable avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.

Comme vous le savez, l'introduction récente d'un nouveau marqueur biochimique au Programme entraîne une mise à jour de la formation en ligne destinée aux professionnels de la santé. Comme convenu, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) versera à votre établissement un montant non récurrent de 2 328 $ correspondant aux frais qui vous seront facturés par la Télé-Université de l'Université du Québec à Montréal pour apporter ces modifications.

Aussi, pour faciliter le déploiement et le fonctionnement du Programme, il a été décidé que les coûts du formulaire de consentement et de requête de laboratoire (AH-611 et AH-611A, version anglaise) seraient exceptionnellement assumés par le MSSS. Ce formulaire sera désormais sans frais pour les établissements, les cliniques et les maisons de naissance du Québec.

... 2

1075, chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : (418) 266-8989
Télécopieur : (418) 266-8990

Pour opérationnaliser cette décision, le MSSS mandate le CHUQ afin de rembourser auprès du distributeur (actuellement Datamark Systems) les lots de formulaires imprimés. Nous vous ferons parvenir sous peu un montant récurrent de 6 750 $, qui sera annualisé à 16 200 $ à compter du 1er avril 2011.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Art.53-54

Jacques Cotton

c. c. M. Michel Fontaine, PDG, Agence de la Capitale-Nationale
M. François Latreille, DGA aux affaires administratives, CHUQ

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec
Cabinet du sous-ministre

Québec, le 30 mars 2011

Monsieur Michel Fontaine
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, pour lequel le Centre hospitalier universitaire de Québec a été désigné comme coresponsable avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, est actuellement en déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, je vous confirme le versement d'un montant non récurrent de 537 500 $. Comme par le passé, l'utilisation de ces fonds doit recevoir l'approbation du comité de coordination du Programme. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer le fonctionnement du Programme.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Art.53-54

Jacques Cotton

c. c. M^me^ Gertrude Bourdon, directrice générale, CHUQ

1075, chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : (418) 266-8989
Télécopieur : (418) 266-8990

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec
Cabinet du sous-ministre

Québec, le 30 mars 2011

Monsieur David Levine
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Monsieur,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, pour lequel le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine a été désigné comme coresponsable avec le Centre hospitalier universitaire de Québec, est actuellement en déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, je vous confirme le versement d'un montant non récurrent de 360 000 $. Comme par le passé, l'utilisation de ces fonds doit recevoir l'approbation du comité de coordination du Programme. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer le fonctionnement du Programme.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Art.53-54

Jacques Cotton

c. c. M. Fabrice Brunet, directeur général, CHU Sainte-Justine

1075, chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : (418) 266-8989
Télécopieur : (418) 266-8990

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du sous-ministre adjoint

Québec, le 30 mars 2012

Monsieur Frédéric Abergel
Directeur adjoint
Mission CHSGS et main-d'œuvre médicale
Agence de la santé et des services sociaux
de Montréal
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Monsieur,

La présente fait suite à la recommandation que vous nous aviez transmise concernant une demande de ressources additionnelles adressée par le Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine pour lui permettre d'assurer le fonctionnement du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont il est conjointement responsable avec le CHU de Québec.

Dans le contexte budgétaire actuel, il ne nous est malheureusement pas possible d'accorder au CHU Sainte-Justine toutes les ressources demandées. Nous vous rappelons qu'au moment où l'établissement a été désigné, il nous avait confirmé que les ressources en place seraient suffisantes pour assurer le fonctionnement des activités du Programme. Toutefois, nous comprenons que la charge de travail est plus élevée que prévu initialement et que cette situation fragilise ce programme.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux suit de près le déploiement du Programme et il est préoccupé par la qualité et la continuité des services offerts. C'est pourquoi, en réponse à la demande du CHU Sainte-Justine et à l'avis de pertinence que vous avez réalisé, nous avons décidé de vous accorder, à partir de 2012-2013, un montant récurrent de 97 540 $] art.53-54

... 2

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

affecté exclusivement au fonctionnement du laboratoire de dépistage de la trisomie 21 du CHU Sainte-Justine.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Jean Rodrigue, M.D., M. Sc.

c. c. Monsieur Fabrice Brunet, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Monsieur Marc Girard, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Madame Sarah Bouchard, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Monsieur François Lemoyne, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

N/Réf. : 12-MU-00069

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du sous-ministre adjoint

Québec, le 30 mars 2012

Monsieur Claude Lévesque, M.D.
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur le Président-Directeur général,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire de Québec est coresponsable avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, nous vous confirmons le versement d'un montant non récurrent de 489 702 $. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer le fonctionnement du Programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Jean Rodrigue, M.D., M. Sc.

c. c. Madame Gertrude Bourdon, Centre hospitalier universitaire de Québec

N/Réf. : 12-MU-00311

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du sous-ministre adjoint

Québec, le 30 mars 2012

Monsieur David Levine, M.D.
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de Montréal
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Monsieur le Président-Directeur général,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le Centre hospitalier universitaire de Québec, complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, nous vous confirmons le versement d'un montant non récurrent de 410 298 $. De ce montant, art.53-54$ vous sont accordés pour prolonger d'un an le contrat de madame Julie Tranchemontagne, conseillère en soutien aux professionnels dans le cadre du Programme. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer le fonctionnement du Programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Jean Rodrigue, M.D., M. Sc.

c. c. Monsieur Fabrice Brunet, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

N/Réf. : 12-MU-00311

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Québec
Cabinet du sous-ministre

Québec, le 10 août 2012

Madame Danielle McCann
Présidente-directrice générale
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Madame la Présidente-Directrice générale,

La présente concerne le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est responsable conjointement avec le CHU de Québec. Le Programme complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec et le comité de coordination, présidé par le docteur Jean-Claude Forest, a récemment porté à notre attention l'importance d'équiper les deux laboratoires d'un deuxième analyseur afin de maintenir le temps de réponse et d'assurer une redondance en cas de panne ou d'entretien des appareils.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est sensible à cette demande. Le fait que ce programme offre un service aux femmes et aux couples ayant une grossesse en cours appuie l'importance de maintenir un temps de réponse qui soit le plus court possible. C'est pourquoi vous recevrez sous peu un montant non récurrent de 220 000 $ pour procéder à l'acquisition d'un deuxième analyseur et pour couvrir les coûts relatifs à l'interface informatique. Comme il a été convenu, les coûts d'immobilisations seront assumés par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Quant au poste informatique et au temps de technicien pour l'installation, ils seront assumés par l'établissement.

... 2

1075, chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : (418) 266-8989
Télécopieur : (418) 266-8990

Nous profitons de l'occasion pour souligner l'excellente collaboration de l'Agence de Montréal et du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine dans l'élaboration et le déploiement de ce programme.

Veuillez agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Art.53-54

Jacques Cotton

c. c. Monsieur Fabrice Brunet, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

N/Réf. : 12-MS-03115

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec
Cabinet du sous-ministre

Québec, le 10 août 2012

Monsieur Guy Thibodeau
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur le Président-Directeur général,

La présente concerne le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 dont le CHU de Québec est responsable conjointement avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. Le Programme complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec et le comité de coordination, présidé par le docteur Jean-Claude Forest, a récemment porté à notre attention l'importance d'équiper les deux laboratoires d'un deuxième analyseur afin de maintenir le temps de réponse et d'assurer une redondance en cas de panne ou d'entretien des appareils.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est sensible à cette demande. Le fait que ce programme offre un service aux femmes et aux couples ayant une grossesse en cours appuie l'importance de maintenir un temps de réponse qui soit le plus court possible. C'est pourquoi vous recevrez sous peu un montant non récurrent de 220 000 $ pour procéder à l'acquisition d'un deuxième analyseur et pour couvrir les coûts relatifs à l'interface informatique. Comme il a été convenu, les coûts d'immobilisations seront assumés par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Quant au poste informatique et au temps de technicien pour l'installation, ils seront assumés par l'établissement.

... 2

1075, chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : (418) 266-8989
Télécopieur : (418) 266-8990

Nous profitons de l'occasion pour souligner l'excellente collaboration de l'Agence de la Capitale-Nationale et du CHU de Québec dans l'élaboration et le déploiement de ce programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre, /

Art.53-54

Jacques Cotton

c. c. Madame Gertrude Bourdon, CHU de Québec

N/Réf. : 12-MS-03115

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Cabinet du sous-ministre adjoint

Québec, le 24 janvier 2013

Madame Danielle McCann
Présidente-directrice générale
Agence de la santé et des services sociaux
de Montréal
3725, rue St-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Madame la Présidente-Directrice générale,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le CHU de Québec, complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, nous vous confirmons le versement d'un montant non récurrent de art.53-54 $ pour l'année financière 2012-2013. En plus de ce montant, art.53-54 $ vous sont accordés pour prolonger d'un an le contrat de madame Julie Tranchemontagne, conseillère en soutien aux professionnels, dans le cadre du Programme pour un total de 540 000 $. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer le fonctionnement du Programme.

Veuillez agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Jean Rodrigue, M.D., M. Sc.

c. c. Monsieur Fabrice Brunet, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

N/Réf. : 13-MU-00027

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Cabinet du sous-ministre adjoint

Québec, le 24 janvier 2013

Monsieur Guy Thibodeau, M.D.
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur le Président-Directeur général,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le Centre hospitalier universitaire de Québec, complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, nous vous confirmons le versement d'un montant non récurrent de 450 000 $ pour l'année financière 2012-2013. Au terme du déploiement, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer le fonctionnement du Programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Jean Rodrigue, M.D., M. Sc.

c. c. Madame Gertrude Bourdon, Centre hospitalier universitaire de Québec

N/Réf. : 13-MU-00027

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Cabinet du sous-ministre adjoint

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 novembre 2013

Madame Danielle McCann
Présidente-directrice générale
Agence de la santé et des services sociaux
de Montréal
3725, rue St-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Madame,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le CHU de Québec, complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, nous vous confirmons le versement d'un montant non récurrent de art.53-54 $ pour l'année financière 2013-2014. À ce montant s'ajoute une somme de 250 000 $ pour les frais liés à l'analyse de l'inhibine A, un marqueur sanguin mesurable au deuxième trimestre de la grossesse, qui a été ajouté au Programme dans une lettre du 15 décembre 2010. En plus de ce montant, art.53-54$ vous sont accordés pour prolonger d'un an le contrat de madame Julie Tranchemontagne, conseillère en soutien aux professionnels, dans le cadre du Programme pour un total de 540 000 $.

Au terme du déploiement du Programme, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer son fonctionnement.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Louis Couture, M.D., M. Sc., FRCPC

c. c. Monsieur Fabrice Brunet, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

N/Réf. : 13-MU-00733

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Cabinet du sous-ministre adjoint

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 novembre 2013

Monsieur Guy Thibodeau
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le CHU de Québec, complétera sous peu son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Afin de soutenir ce déploiement, nous vous confirmons le versement d'un montant non récurrent de 450 000 $ pour l'année financière 2013-2014. À ce montant s'ajoute une somme de 250 000 $ pour les frais liés à l'analyse de l'inhibine A, un marqueur sanguin mesurable au deuxième trimestre de la grossesse, qui a été ajouté au Programme dans une lettre du 15 décembre 2010.

Au terme du déploiement du Programme, le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à vous accorder les ressources récurrentes nécessaires pour assurer son fonctionnement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Louis Couture, M.D., M. Sc., FRCPC

c. c. Madame Gertrude Bourdon, CHU de Québec

N/Réf. : 13-MU-00733

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Cabinet du sous-ministre adjoint.

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 1er mai 2014

Monsieur Guy Thibodeau
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur le Président-Directeur général,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le CHU de Québec, a complété son déploiement dans l'ensemble du Québec.

À la suite de votre lettre du 25 février dernier, nous vous confirmons le versement d'un montant non récurrent de 262 000 $ pour clôturer l'année financière 2013-2014.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Louis Couture, M.D., M. Sc., FRCPC

c. c. Madame Gertrude Bourdon, CHU de Québec

N/Réf. : 14-MU-00200

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du sous-ministre adjoint

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 septembre 2014

Madame Patricia Gauthier
Présidente-directrice générale
Agence de la santé et des services sociaux
de Montréal
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9

Madame la Présidente-Directrice générale,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le CHU de Québec, a complété son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Pour faire suite à la lettre du 28 octobre 2013 de monsieur Fabrice Brunet, adressée au docteur Yves Jalbert, nous avons le plaisir de vous confirmer le versement d'un montant récurrent de 1,178 M$ à partir de l'année financière 2014-2015. Ce versement inclut le montant de art.53-54 $ qui vous sont accordés pour prolonger le contrat de madame Julie Tranchemontagne, conseillère en soutien aux professionnels, dans le cadre du Programme.

Veuillez agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Louis Couture, M.D., M. Sc., FRCPC

c. c. Monsieur Fabrice Brunet, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

N/Réf. : 13-MU-00830

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du sous-ministre adjoint

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 septembre 2014

Monsieur Guy Thibodeau
Président-directeur général
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Monsieur le Président-Directeur général,

Comme vous le savez, le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, dont le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est coresponsable avec le CHU de Québec, a complété son déploiement dans l'ensemble du Québec.

Le terme du déploiement étant arrivé, nous avons le plaisir de vous confirmer le versement d'un montant récurrent de 1,1 M$, à partir de l'année financière 2014-2015, pour assurer le fonctionnement du Programme selon la correspondance du 27 septembre 2013 de madame Gertrude Bourdon au docteur Yves Jalbert.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Louis Couture, M.D., M. Sc., FRCPC

c. c. Madame Gertrude Bourdon, CHU de Québec

N/Réf. : 13-MU-00830

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Cabinet du sous-ministre adjoint

Québec, le 10 octobre 2014

Monsieur Richard Armstrong
Directeur du service aux organisations
Secteur formation
TÉLUQ
5800, rue Saint-Denis, bureau 1105
Montréal (Québec) H2S 3L5

Objet : Mise à jour de la formation en ligne du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21

Monsieur,

Nous accusons réception du devis pour la mise à jour de la formation en ligne au montant de 4 915 $. Cette estimation inclut la révision du contenu de la formation et les formulaires à refaire. Nous ne modifierons pas les exemples de rapports de résultat.

Nous vous autorisons à procéder à la mise à jour et nous paierons sur réception de la facture.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Art.53-54

Louis Couture, M.D., M. Sc., FRCPC

c. c. Madame Sonia Ruel, TÉLUQ

N/Réf. : 14-MU-00718

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Bureau du sous-ministre associé

Québec, le 10 mai 2016

Monsieur Stéphane Mercier
Directeur général
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Objet : Sondage sur le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21

Monsieur le Directeur général,

Dans le cadre de l'entente concernant l'enquête québécoise sur le dépistage prénatal de la trisomie 21, nous vous avons confié le mandat de procéder à un sondage afin d'évaluer l'offre du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 et l'expérience vécue par les participantes.

Un montant maximum de 193 569 $ en compte à payer a été créé pour effectuer ce sondage. Il vous sera transmis à la suite de la réception de la facture. Ce montant complète le coût total du sondage (377 711 $), dont l'autre partie est défrayée par le groupe ministériel d'enquêtes sur la santé au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre associé,

Art.53-54

Michel A. Bureau, M.D., FRCPC

N/Réf. : 16-MU-00188

1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-6930
Télécopieur : 418 266-6937

Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Québec, le 12 avril 2018

Monsieur Fabrice Brunet
Président-directeur général
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5

Monsieur le Président-Directeur général,

Au cours des derniers mois, de nouveaux mandats ont été confiés au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine) afin de rehausser le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 pour y ajouter le test génomique prénatal non invasif (TGPNI) en seconde intention.

Les demandes financières correspondant à ces ajouts ont été positivement reçues par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Afin de maintenir l'échéancier fixé, j'autorise le CHU Sainte-Justine à aller de l'avant avec le déploiement de l'introduction du TGPNI et à procéder aux appels d'offres requis. Une demande d'emprunt ne pouvant excéder un maximum de 715 000 $ vous est accordée pour les équipements de laboratoire ainsi que pour les frais d'aménagement. L'autorisation d'emprunt vous sera donnée après la réception de la reddition de comptes au terme du processus d'acquisition.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, une seconde correspondance vous sera transmise au début de l'exercice 2018-2019.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

c. c. Mme Isabelle Demers, CHU Sainte-Justine

N/Réf. : 18-MS-02018

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux

Québec, le 12 avril 2018

Madame Gertrude Bourdon
Présidente-directrice générale
CHU de Québec – Université Laval
11, côte du Palais – Ailes des Remparts
Québec (Québec) G1R 2J6

Madame la Présidente-Directrice générale,

Au cours des derniers mois, de nouveaux mandats ont été confiés au CHU de Québec – Université Laval (CHU de Québec – UL) afin de rehausser le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 pour y ajouter le test génomique prénatal non invasif (TGPNI) en seconde intention.

Les demandes financières correspondant à ces ajouts ont été positivement reçues par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Afin de maintenir l'échéancier fixé, j'autorise le CHU de Québec – UL à aller de l'avant avec le déploiement de l'introduction du TGPNI et à procéder aux appels d'offres requis. Une demande d'emprunt ne pouvant excéder un maximum de 848 000 $ vous est accordée pour les équipements de laboratoire ainsi que pour les frais d'aménagement. L'autorisation d'emprunt vous sera donnée après la réception de la reddition de comptes au terme du processus d'acquisition.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, une seconde correspondance vous sera transmise au début de l'exercice 2018-2019.

Veuillez agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

c. c. Mme Lucie Grenier, CHU de Québec – UL

N/Réf. : 18-MS-02018

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488